Licence Sciences de la vie – Parcours : Biochimie, biologie intégrative et physiologie (B2IP)

Présentation

La licence Sciences de la Vie propose l'acquisition des bases fondamentales en biologie. La pluridisciplinarité est apportée par les connaissances en chimie, physique, informatique et mathématiques, disciplines à l'interface de la biologie et indispensables pour la compréhension du vivant et de son fonctionnement. En plus des unités d'enseignement donnant accès à des compétences disciplinaires, existe la préprofessionnalisation pour aider les étudiants à construire leur projet personnel et professionnel. Après un tronc commun en L1 et L2, quatre parcours sont proposés en L3 (« Biologie-Informatique », « Génétique », « Parcours Interdisciplinaire en Biologie » et «Biochimie, biologie intégrative et physiologie »), permettant une spécialisation progressive :

Le parcours B2IP (Biochimie, biologie intégrative et physiologie) propose de consolider au premier semestre les notions de biochimie, biologie moléculaire, génétique, aussi bien à l'échelle cellulaire (régulations de l'homéostasie cellulaire, la différenciation cellulaire, la signalisation cellulaire), qu'au niveau de l'organisme entier (grandes fonctions physiologiques dans le monde animal et végétal), et d'acquérir une solide formation expérimentale. Le second semestre, par son choix d'UE de spécialisation, permet d'orienter les étudiants vers leur futur cursus.

OBJECTIFS

Approfondir et consolider les connaissances nécessaires en biologie, développer les qualités d'analyse, de synthèse et le sens critique à travers les aspects fondamentaux vus en cours et en travaux dirigés et par l'approche expérimentale grâce à des travaux pratiques. Allier les concepts fondamentaux et les outils méthodologiques pour permettre la compréhension des problèmes liés à la biologie.

Former des étudiants avec un socle fondamental et pratique en biochimie, biologie moléculaire, génétique, biologie cellulaire et physiologie dans le but d'une poursuite d'études en master ou en école d'ingénieurs tout en gardant un profil encore large de biologiste.

COMPÉTENCES VISÉES

* **Compétences disciplinaires:**

* Maîtriser les savoirs formels et pratiques en biologie et dans les disciplines associées

* Approfondir les connaissances théoriques en biochimie, biologie cellulaire, physiologie, biologie moléculaire, génétique

* Mettre en œuvre et réaliser une démarche expérimentale

* Se former aux techniques de laboratoire en biochimie et biologie cellulaire et physiologie

* S'ouvrir à d'autres disciplines dont les biotechnologies et l'économie

* **Compétences préprofessionnelles:**

* Identifier les ressources spécialisées pour documenter un sujet

* Analyser des résultats, émettre des hypothèses

* Présenter ses résultats sous forme d'article scientifique et de présentation orale

* Développer une argumentation avec esprit critique

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 octobre 2024

* Se servir des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française et dans une langue vivante étrangère

* Travailler en équipe autant qu'en autonomie

* se préparer à un entretien professionnel

* Identifier les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder

* **Compétences personnelles:**

* S'approprier les méthodes de l'université

* Savoir travailler en groupe

* Savoir rédiger des outils de candidature

* Être à l'aise pour prendre la parole en public

Programme

TUTORAT

Le tutorat en L1 et L2, composé d'étudiants de L3 ou M1, est un atout majeur dans l'aide à la réussite. Les tuteurs font découvrir l'université par l'accueil au premier semestre, et les aident à en comprendre le fonctionnement. Les étudiants peuvent venir discuter de leurs problèmes rencontrés au niveau de leurs études et de leur projet d'avenir grâce à l'organisation de permanences hebdomadaires et de séances à thème.

STAGE

Stage : Optionnel

Durée du stage : L1 : équivalent de 30 heures (3 ECTS) - L2 : équivalent de 30 heures (3 ECTS)

Stages et projets tutorés :

Stages en laboratoire (en France ou à l'étranger), en entreprise, en clinique vétérinaire, en officine, en cabinet médical.

Admission

En L1 : bacheliers, étudiants en réorientation

En L2 : étudiants en réorientation

En L3 : étudiants ayant validé une L2 ou équivalent (BTS, DUT, L1, CPGE) en Sciences de la Vie

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Attendus :

- Cette **licence étant pluridisciplinaire**, de sérieuses connaissances dans les **domaines scientifiques** sont nécessaires. De plus, posséder un bon niveau dans **la communication et l'expression écrite et orale** sont des atouts importants, de même qu'une bonne maitrise de la **langue anglaise**.

- Les compétences requises sont des **capacités de synthèse, de réflexion et de raisonnement**, essentielles à la compréhension et l'analyse de problématiques scientifiques.

- Inte#re#t marque# pour toutes les disciplines scientifiques, curiosité intellectuelle, envie d'apprendre, autonomie, re#gularite# dans le travail, rigueur me#thodologique, et implication dans ses études sont également des éléments de réussite importants.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 octobre 2024

Le très large choix d'UE de spécialisation permet à l'étudiant de présenter sa candidature aux nombreux masters recherche ou professionnel de notre UFR des Sciences du Vivant :

* Master biologie informatique (BI)
* Master Biologie moléculaire et cellulaire (BMC)
* Master Biologie Intégrative et Physiologie (BIP)
* Master Génétique
* Master Aire
* Master Neurosciences
* Master Toxicologie et Ecotoxicologie

mais aussi à des masters d'autres Universités.

PASSERELLE

- Réorientation en fin de Semestre 1 vers les universités partenaires préparant au concours kinésithérapie.

- Préparation aux concours B des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV) ou des Écoles Nationales Supérieures d'Agronomie (ENSA)

TAUX DE RÉUSSITE

75%

Réussite en licence en 3 ou 4 ans : 55%Passage de L1 à L2 : 49%Taux de réussite en L3 : 75%

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Emplois exercés

* recherche publique ou privée
* enseignement supérieur
* ingénierie biologique des secteurs industriels et des entreprises pharmaceutiques, cosmétiques et médicales
* agronomie, agro-alimentaire

Contacts

Responsable de la mention
Nathalie Janel
nathalie.janel@u-paris.fr

Co-responsable du parcours
Julien Dairou
julien.dairou@u-paris.fr

Co-responsable du parcours
Nathalie Demont-Caulet
nathalie.demont-caulet@inra.fr

Co-responsable du parcours
Cécile Tourrel-Cuzin
cecile.tourrel-cuzin@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique 1ère et 2ème année
Diane Lavigne
01 57 27 59 22
diane.lavigne@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique 1ère et 2ème année
Pierre Pequiot
01 57 27 59 20
pierre.pequiot@u-paris.fr

Secrétariat pédagogique 3ème année
Virginie Bruere
01 57 27 82 33
virginie.bruere@u-paris.fr

Formation Continue
Reine Rigault
01 57 27 82 34
reine.rigault@u-paris.fr

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 octobre 2024

En bref

Niveau d'études visé
BAC +3 (niveau 6)

ECTS
180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil
150 en L3

Lieu de formation
Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 16 octobre 2024